

MAIRIE DE CROISY SUR EURE
DELIBERATION DU CONSEIL MUNICIPAL
Le lundi 05 juillet 2021

L'an 2021, le lundi 05 juillet 2021 à 18h30, le conseil municipal légalement convoqué, s'est réuni en session ordinaire sous la présidence de Jean Michel de MONICAULT maire,

Présents : Jean Michel de MONICAULT, Christine BAUDRY, Marcel BOUCHER, Geraldine CHAPELAIN, Cyril GARREAU, Nicolas PEAN, Jacky SABOURIN, Freddy BIZARD, Jean François CARRIERE, Freddy BIZARD

Nombre de membres en exercice : 11
Nombre de membres présents : 9
Nombre de pouvoirs : 2
Votants : 11

Pouvoir(s) : de Pierre de MONICAULT à Jean Michel de MONICAULT, Alexandre GUENEAU à Géraldine CHAPELAIN

Date de convocation : le Mardi 29 juin 2021

- ✓ **Nomination d'un secrétaire : Jean François CARRIERE**
- ✓ **Approbation de l'ordre du jour de séance : accord à l'unanimité.**

1. Approbation du compte rendu du lundi 07 juin 2021, aucune remarque du conseil

2. Gestion personnel communal :

- Attente conclusion de la commission de réforme du 09 juillet 2021 sur la mise en retraite d'un agent suite à problèmes de santé.
- L'agent en rupture conventionnelle continue à travailler à plein temps par intérim, ce qui nous exempt de lui payer l'aide au retour à l'emploi.
- **Prolongation du stage de 3 semaines** de Kevin BLEINE stagiaire du 28 juin 2021 jusqu'au 18 juillet 2021.
- **Proposition d'embauche** : Compte tenu du résultat satisfaisant des 8 semaines de stage de KEVIN BLEINE, le maire propose son embauche à partir du mois de septembre (le 6)
 - Monsieur le Maire rappelle que le gouvernement a mis en place des dispositifs pour tenter de résoudre le chômage.
 - La commune peut prétendre au dispositif « Contrat unique d'embauche /contrat d'accompagnement dans l'emploi ». Ce contrat permet l'embauche d'une personne qui rencontre des difficultés d'accès à l'emploi, avec une aide financière importante et une exonération d'une partie des cotisations patronales de sécurité sociale.
 - La commune pourrait utiliser ce dispositif afin de répondre à certains besoins du service d'entretien de la commune de Croisy sur Eure.

Les conditions d'embauche préconisées par CAPEMPLROI sont les suivantes :

- Ce poste se fera dans le cadre d'un emploi jeune "Parcours emploi Compétences" (contrat aidé (CUI-CAE-PEC))
- Contrat à Durée Déterminée (CDD) de 11 mois suivi d'une embauche avec Contrat à Durée Indéterminée (CDI). (Possible CDI directement ?)
- Durée de travail de 35 heures par semaine.
- Salaire correspondant à celui du SMIC
- Aide financière de ce contrat : 35% du salaire (net + charge) sur la base de 30H00 de travail par semaine.
- Date de démarrage du contrat : 6 septembre 2021 compte tenu des éléments suivants :

Suite à cette exposé et explications, le Maire demande de bien vouloir délibérer sur les décisions suivantes :

VOTER sur un accord d'embauche de Kevin BLEINE, suivant les conditions exposées ci-dessus
AUTORISER Monsieur le Maire à signer la convention avec le CAPEMPLOI,
OUVRIR les crédits au chapitre 012 du budget communal

Après délibération, le conseil vote à l'unanimité son accord pour ces propositions.

Il donne pouvoir au maire de rédiger le contrat de travail correspondant, de le soumettre à CAPEMPLOI et de le signer.

3. Prévention du personnel : renouvellement de la convention d'adhésion au service de la médecine préventive du Centre de Gestion de l'EURE.

Le maire donne lecture de la convention à renouveler entre la commune de Croisy sur Eure et le Centre de Gestion de l'Eure

Il souhaite en effet confier le suivi médical des agents afin de respecter les obligations légales en la matière.

Le maire demande au conseil son avis afin de confier cette charge au centre de Gestion de l'EURE.

Le Conseil après délibération vote à l'unanimité cette décision et autorise le maire à signer la convention avec le Centre de Gestion.

4. Formation des élus : une obligation fait maintenant l'objet d'un décret de loi ... !

Le Projet de loi ratifiant les ordonnances n°2021-45 du 20 janvier 2021 et n°2021-71 du 27 janvier 2021 portant réforme de la formation des élus locaux a été adopté.

Il s'agit d'une application de l'article 105 de la loi du 27 décembre 2019 relative à l'engagement dans la vie locale et à la proximité de l'action publique.

Ces ordonnances constituent le volet législatif d'une réforme attendue de longue date, tendant à une remise en ordre du dispositif de formation des élus locaux jugé, obscure et dysfonctionnel. Il est ainsi procédé à une utile entreprise d'assainissement d'un marché lucratif où prolifèrent, un certain nombre d'organismes privés dispensant, sans réel contrôle, des formations d'intérêt et de contenu variables, aux tarifs relativement onéreux.

Les objectifs de ces ordonnances sont :

1. Faciliter l'exercice par les élus locaux de leurs droits à la formation en :

- Modifiant le décompte des droits des élus locaux en matière de formation : sur le modèle du compte personnel de formation (CPF), les droits individuels à la formation des élus locaux ne seront plus comptabilisés en heures mais en euros ;
- Conservant la possibilité de cumuler les droits acquis en euros, dans la limite d'un plafond global d'accumulation à même de garantir la soutenabilité budgétaire du dispositif ;
- Dématérialisant les procédures d'accès au droit individuel à la formation des Elus (DIFE), montant des droits et formations éligibles, via la création, sur la plateforme "mon compte formation" d'un espace dédié ;
- Dorénavant les dispositifs de mutualisation des dépenses de formation des élus locaux au niveau intercommunal =
 - **Le conseil municipal est tenu, dans les 6 mois suivant son installation après le renouvellement général, de délibérer sur le principe du transfert à l'intercommunalité de la mise en œuvre du droit à la formation des élus de la commune.**
 - **A défaut d'un tel transfert, l'intercommunalité (EPCI à fiscalité propre) pourrait se saisir de l'opportunité de proposer des outils communs visant à développer la formation liée à l'exercice du mandat des élus des communes membres.**
- Ces décisions vont donc permettent de conforter la situation de la formation :
 - a. Assurer la soutenabilité financière du fonds de financement du droit individuel à la formation (DIFE)

- b. Rénover la gouvernance du système de formation,
- c. Renforcer le contrôle et la qualité des formations dispensées aux élus locaux, par Le durcissement des règles d'obtention de l'agrément ministériel permettant de dispenser des formations aux élus locaux :
- d. Préserver les droits acquis à la formation des élus locaux en assurant une transition heureuse entre l'ancien et le nouveau système,
Pour rappel, des formations ont été organisées pour le conseil municipal de la commune de Croisy sur Eure (Formation au Budget, Formation à l'urbanisme et à la fiscalité, Géo Cadastre et Géo ressources, autres formations par l'association des maires de l'Eure)

Après délibération, le conseil, propose à la majorité de transférer à la SNA la mise en œuvre du droit à la formation et vote par 10 voix pour et une abstention, le transfert à la SNA de la mise en œuvre de la formation.

Environnement /travaux :

- **Compte rendu du passage du jury des villes et villages fleuris** le 21 Juin 2021.
Très bonne appréciation du jury qui a considéré notre présentation et la visite du village très positive. Merci à Cédric POSNIC pour tout le travail effectué. Nous pouvons aussi féliciter Christine BAUDRY pour l'aide apportée à Cédric pour la plantation de tous les massifs et tous ceux qui ont participé aux journées de printemps.
Le jury départemental va passer le 13 juillet à 11h35 pour la proposition du prix de la préservation de l'environnement
- **Sortie découverte des élèves l'école Jeanne d'Arc de Pacy.** Le lundi 28 juin dernier, a été organisée une sortie de découverte botanique et de la faune du circuit de la boucle C et de découverte historique du patrimoine de Croisy par le maire et son 1^{er} adjoint (église et Château) : satisfaction des enfants et des parents très intéressés par .
- **Travaux de restauration du fossé de liaison entre le SAGOUT et le BECHET** : terminés avec des restrictions de la part de la commune pour la finition du nettoyage des abords dans le terrain situé au bout du chemin des fontaines (sera reprise au compte de l'ASCO par l'entreprise CAUCHOIS)
- **Fin des travaux du terrain de loisirs** : fossés et barrières terminés, pommiers plantés, mais problème de demi-tour des camions poubelles : il a fallu arracher les poteaux du côté gauche de la placette qui seront reculés dès que possible. (Toujours des problèmes de manœuvre du camion poubelles !)
- **Cimetière**, date à prendre pour lancement des travaux. La livraison des pavés est prévue mi-juillet. Le démarrage des travaux est prévu au 1^{er} septembre à la rentrée des congés du mois d'août. Le conseil décide de programmer une réunion de chantier début septembre.
- **Eclairage et enfouissement route de Vaux** : les travaux sont prévus à partir du 19 juillet. Une problématique est liée aux réseaux d'alimentation France téléphone, éclairage public, et EDF desservant Vaux. En plus, ce carrefour est dangereux à cause d'une mauvaise visibilité.
Le maire souhaite pouvoir organiser une réunion entre les deux communes et les deux directeurs de projets du SIEGE pour examiner la possibilité de gérer et coordonner l'enfouissement des réseaux aériens de Vaux sur Eure et de Croisy sur Eure avec création d'un éclairage public du chemin du home au droit de l'entrée de Mr et Mme BONNET.
Deux solutions peuvent être négociées :
 - VAUX accepte de faire l'enfouissement : ces travaux seront pris en compte sur le programme 2022 du SIEGE → on attend un an pour que les travaux soient réalisés. CROISY finance le mat d'éclairage au droit de l'entrée de Mr et Me Bonnet.
 - VAUX n'accepte pas → on est en droit d'établir une convention de droit d'utilisation de notre territoire avec paiement d'une compensation financière.
 Le conseil propose aussi la pose d'un éclairage complémentaire sur le poteau supportant le réseau d'alimentation de l'éclairage jusqu'au carrefour de la RD71 (poteau béton)

- Le conseil, après délibération, vote à l'unanimité pour établir un accord à l'amiable avec la commune de Vaux sur Eure et d'en référer au SIEGE.
- **Radar pédagogique** au droit de l'entrée de la fromagerie BOURSIN : suite à destruction par accrochage d'un véhicule non identifié, le radar est envoyé par camion pour estimation de la réparation. (Cout du devis de réparation et transport : 192 €).

Le devis qui nous est proposé se monte à 1 700 € HT (suite à remise de 15%)

Le Maire demande de délibérer pour choisir une des deux solutions possibles :
Ne pas remettre de panneau pédagogique et laisser en attente la réclamation de la fromagerie !
Remettre un panneau neuf avec éventuellement la possibilité de demander une participation à la fromagerie BOURSIN.

Après délibération, le conseil vote à l'unanimité l'achat d'un panneau neuf de remplacement (1 700 € HT) et la demande d'une participation financière à la fromagerie BOURSIN.

Une DM est votée pour inscrire cette dépense au chapitre d'investissement.

- **NATURA 2000** : prévision de passage pour inspection au dernier trimestre 2021
Cette inspection a pour objectif de remettre à jour les zones de Natura 2000 en fonction de la nature des sols, de la faune et de la flore.
Remarque : Jean François Carrière et Jean Michel de Monicault délégués de la commission départementale pour le secteur de Pacy sur Eure participeront à cette inspection.

5. Finances / budget

- **Emprunts** : l'ensemble du dossier de demande est conforme. Le versement du prêt a été fait au 1^{er} juillet.
- **Etat des Finances au 1^{er} juillet 2021** : le maire présente les dépenses et recettes des différents chapitres du budget ils font l'objet de l'annexe à ce compte rendu.
Remarques : un certain nombre de lignes sont en dépassement. L'analyse de ces lignes fera l'objet d'une explication détaillée qui sera envoyé par mail dès que possible.
- **Investissement** : Demande du SIEGE de la liste des projets pour 2022.

Suite à discussion, le maire propose pour 2022 de se limiter au projet de financement de la « tranche 2 » des lampes d'éclairage (remplacement d'environ 30 lampes par des LED)
Vote du conseil : le conseil décide à l'unanimité d'acter cette proposition et donne pouvoir au maire de signer les tableaux de programmation 2022 de recensement des projets de travaux du SIEGE

Remarque : le choix des lampes à changer portera sur les mats du haut Croisy, complétés par ceux installés route de Ménilles entre le Giratoire et la mairie. (Haut Croisy, 10 mâts ; route de saint Aquilin, 1 mât, chemin des alouettes, 1 ; route de Ménilles du giratoire à l'abribus église, 11 ; chemin des vieilles pâtures, 2 ; éventuellement 5 mâts en continuité route de Ménilles pour arriver au total de 30)

6. Urbanisme :

- Tableau de synthèse des documents d'urbanisme traités en mairie

Jacky SABOURIN présente au conseil le compte rendu des activités d'urbanisme du 2^{ème} trimestre 2021.
Ce bilan fait l'objet du tableau ci-après.

CR activités urbanisme Période du 1 ^{er} avril 2021 au 30 juin 2021									
Dossier N°	concerne	Propriétaire Acheteur/vendeur	adresse	lieu	N° cadastral	surface terrain	zone PLU	zonage PPRI	obs.
PC	AUCUN							--	
CU F0004 08/04/2021	Régularisation vente maison	Guéneau/Verelst	26, rte de Ménilles	Le village	AB 47, 103 & 166	401 m ²	U	bleue	fait
CU F0005 27/04/2021	vente maison	Mallet-Benard/ Leprevost	5, rte de la mare neuve	Le Haut Croisy	ZD 149	1 014 m ²	U	blanche	fait
CU F0006 25/05/2021	vente maison	Da Silva Fernandes/ Machepey -Venant	1, rte de Vaux	Le village	AB 244 & 245	2 450 m ²	U	blanche	fait
CU F0007 31/05/2021	vente maison	Caffenne/ Cauchard- Huet	4, rte de St Aquilin	La vallée coqueline	ZC 26, 48 à 54, 56, 57 et 179	14 562 m ²	N	blanche	fait
CU F0008 26/06/2021	vente maison	Duchatellier/ de Ridder	1, rte de St Aquilin	Le village	AB 131 et 134	2 640 m ²	U	jaune et blanche	fait
DP 0004/20	Ouverture 1 fenêtre de toit	Guéneau Alexandre	26, rte de Ménilles	Le village	AB47	300 m ²	U	bleue	accord non opposition, <u>attente DAACT</u>
DP 0005/20	Isolation, remplacement fenêtres et chassis de toit	Legut Sylvie	4, rte de Martainville	Le Haut Croisy	ZD239	1 265 m ²	U	blanche	accord non opposition, <u>attente DAACT</u>
DP 0007/20	Mur cloture	Boucher Christine	27, rte de Ménilles	Le village	ZD239	846 m ²	U	bleue	accord non opposition, <u>attente DAACT</u>
DP 0001/21 30/03/2021	Ouverture baie vitrée & pose d'une pergola	Vimard Marianne	7, rond-point du Messie	Le village	AB111	532 m ²	U	blanche	accord non opposition, <u>attente DAACT</u>
DP 0002/21 13/05/2021	Division parellaire non soumis à PA	Géodia Conseils Boucher M.	31, route de Ménilles	Le village	AB177	1 445 m ²	U	bleue	accord non opposition reçu, DAACT reçu
DP 0003/21 14/05/2021	Abri de jardin	Poulet Juliette	13, route de Ménilles	Le village	AB34	2 000 m ²	N	verte	attente pièces complémentaires pour accord non opposition, <u>attente DAACT</u>

○ **Droit de Préemption d'Urbanisme de juin à voter :**

AVIS POUR DELIBERATION DROIT DE PREEMPTION PRESENTE le 05/07/2021										
Date réception	Notaire	Vendeur	Acheteur	Adresse propriété	Cadastre Zone	Surface propriété	Nature	Prix de vente	Décision d'aliénation	Projet
30/06/2021	Bras de Seine Notaires Conseils Vexin s/Epte 27630	DUCHATELLIER Mélinda	de RIDDER Sheila Maureen	1, route de Saint Aquilin	AB 131 et 134	2 640 m ²	Bâti sur terrain	380 000 €	vote du conseil pour ne pas aliéner cette vente	aucun

Le maire demande au conseil de délibérer sur la préemption d'urbanisme de la propriété du 1 route de Saint Aquilin. Le conseil décide de ne pas aliéner la vente de cette propriété en ne faisant pas usage de son droit de préemption.

- **Avancement du dossier de modification du PLU** ; suite à une réunion le 1^{er} juin 2021 avec les services de la préfecture, la DDTM nous a envoyé document obsolète ne correspondant pas à notre demande, une réunion sera programmée dans les prochains jours avec la DDTM pour revoir le dossier et le finaliser pour le mettre en enquête publique.
- **PPRI : modification n°3 du PPRI** (zone ancienne maison Boursin) ; lancement de l'enquête publique du 9/07 au 9/08.

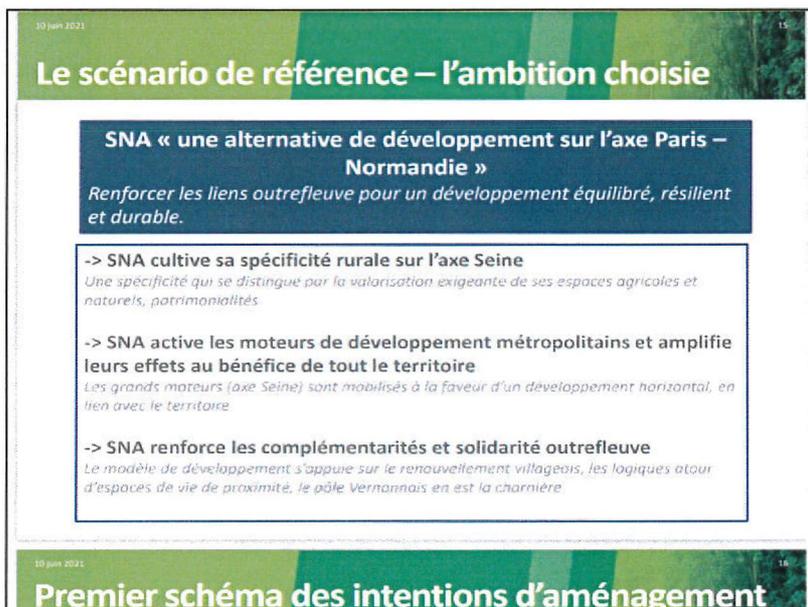
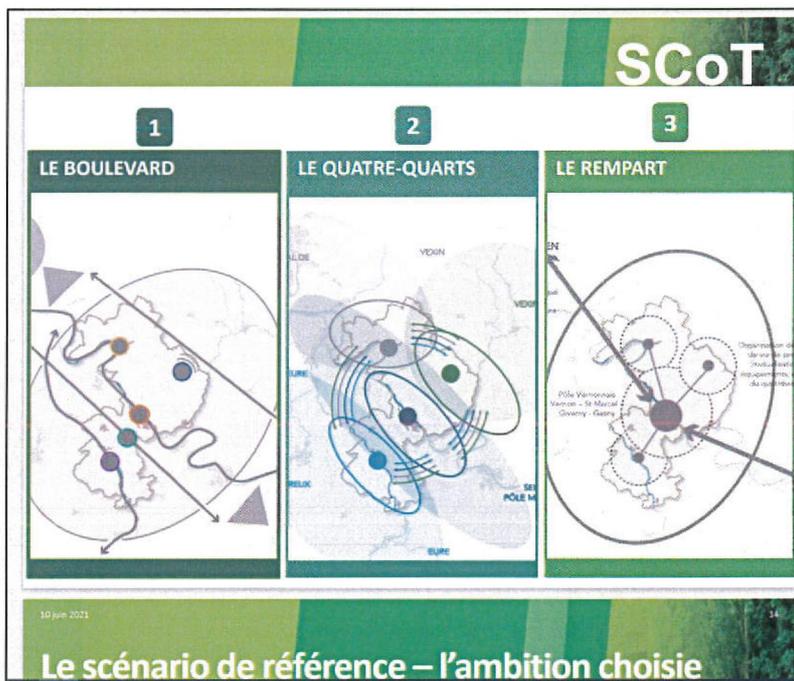
Les remarques de la commune seront introduites dans ce cahier de doléances. Une demande sera aussi formulée pour obtenir des cartes lisibles à la bonne échelle.

7. Compte rendu des commissions de la SNA et des réunions de syndicats

- **SNA ; Parlement des maires du 10 juin 2021 : le sommaire de l'ordre du jour a fait l'objet des points suivants** : Point COVID, avancement du dossier sur le SCOT, Tourisme « déconfiné », Pacte de gouvernance avec les maires, Nimfea (mise en place de véhicules autonomes sans chauffeur entre la gare de Vernon et Giverny), Accompagnement des particuliers à la transition écologique. Informations diverses.
- **SNA : Réunion SCOT du 16 juin 2021** : le maire et son 1^{er} adjoint présentent la synthèse de la réunion fait par Webinaire. Les principales planches sont les suivantes :

Méthode d'élaboration

SCoT



Le vote des délégués lors de la réunion a opté sur le scénario 2 (indépendance de gouvernance entre les 4 secteurs de la SNA)

Le projet d'aménagement stratégique définit les objectifs de développement et d'aménagement du territoire à un horizon de vingt ans sur la base d'une synthèse du diagnostic territorial et des enjeux qui s'en dégagent. Ces objectifs peuvent être représentés graphiquement. Ils concourent à la coordination des politiques publiques sur les territoires, en favorisant un équilibre et une complémentarité des polarités urbaines et rurales, une gestion économe de l'espace limitant l'artificialisation des sols, les transitions écologique, énergétique et climatique, une offre d'habitat, de services et de mobilités adaptés aux nouveaux modes de vie, une agriculture contribuant notamment à la satisfaction des besoins alimentaires locaux, ainsi qu'en respectant et mettant en valeur la qualité des espaces urbains comme naturels et des paysages ».

- **SNA** : Webinaire Instruction des sols (Jacky Sabourin)
 - **SNA** : Webinaire Guichet Unique (Cyril Garreau)
Cyril Garreau en charge de ce dossier annonce qu'il fera une présentation détaillée au conseil de septembre. Le conseil est mitigé pour opter à l'utilisation de cet outil qui semble compliqué mais peut-être utile dans les années à venir.
 - **SNA** : tourisme, préparation des journées Européennes du patrimoine ; organisation d'un rallye de visite du patrimoine de la vallée de l'Eure. Jean Michel de Monicault vice-président de l'Office du Tourisme de la SNA informe le conseil de ce projet qui partira de Croisy sur Eure pour une découverte du patrimoine des villages de la vallée.
8. **Syndicat de Rivière d'Eure** le 24 juin 2021 : Cyril Garreau informe des décisions prise à la dernière réunion du syndicat de rivière deuxième section (le compte rendu est consultable en mairie)
9. **Syndicat de Voirie** le 1^{er} juillet 2021 : Jean Michel de Monicault informe des décisions prises à la dernière réunion du syndicat de voirie : *Vote d'attribution des marchés : marché ESU-ECF et marché travaux neufs 2021 ; Questions diverses*
10. **Elections départementales et régionales : grosse abstention à Croisy (73 votants sur 179 inscrits !)**
11. **Commission scolaire : le maire demande la programmation d'une réunion de la commission avant la rentrée scolaire :**
Cette préparation est indispensable pour préparer la rentrée et vérifier l'ensemble des données nécessaires à une bonne organisation : liste des enfants scolarisés ; répartition dans les écoles ; transport scolaire, dont celui des maternelles et primaires avec la commune de Vaux sur Eure

12. Informations diverses

- **Acquisition du corbillard** appartenant à Hardencourt, Vaux et Croisy :

La commune d'HARDENCOURT souhaite se séparer du corbillard qui n'a plus aucune utilité et prend de la place dans leur local depuis 1929... En fouillant dans les archives, la commune a découvert que celui-ci appartient au 3 communes.

Aussi la commune d'Hardencourt souhaite que les 3 communes délibèrent pour leur permettre de le vendre Le maire de Croisy propose de racheter les parts de Vaux et d'Hardencourt (300 € par commune) afin d'acquérir ce patrimoine et pouvoir le conserver.

le conseil après délibération propose à l'unanimité l'acquisition du corbillard au prix de 900 € à répartir sur les trois communes de CROISY SUR EURE, VAUX SUR EURE et HARDENCOURT COCHEREL, soit 300 € à régler à chacune des communes

- **Lettre aux habitants** : BAT signé, la diffusion se fera mi-juillet
- **Problème des ragondins** : réponse négative de l'ASCO pour la prise compte de la destruction des ragondins.

13. Questions diverses : aucune

14. Prochains rendez-vous

- Prochain conseil le 6 septembre à 18 h30 (pas de réunion en août)
- Réunion de lancement des travaux du cimetière le 1^{er} septembre.
- Réunion de fin de chantier de la boucle C fin juillet.

Le secrétaire de séance,
Jean François CARRIERE



Jean Michel de MONICAULT

Annexe :

Situation comptable - BUDGET COMMUNAL CROISY-SUR-EURE - 2021					
<i>Chapitres ventilés par Articles</i>					
<i>(Dépense - Section Fonctionnement)</i>					
<i>Chap./Articles</i>	<i>Désignation</i>	<i>Total Budget</i>	<i>Réalise</i>	<i>Solde</i>	<i>% Réal.</i>
011	Charges à caractère général	59 400,00	35 572,56	23 827,44	59,89
012	Charges de personnel et frais assimilés	94 468,00	44 028,26	50 439,74	46,61
65	Autres charges de gestion courante	53 404,00	18 540,43	34 863,57	34,72
66	Charges financières	3 600,00	2 985,21	614,79	82,92
67	Charges exceptionnelles	200,00	0,00	200,00	0,00
022	Dépenses imprévues	7 875,00	0,00	7 875,00	0,00
023	Virement à la section d'investissement	103 446,00	0,00	103 446,00	0,00
042	Opérations d'ordre de transfert entre sections	2 161,00	2 161,00	0,00	100,00
		324 554,00	103 287,46	221 266,54	31,82

Situation comptable - BUDGET COMMUNAL CROISY-SUR-EURE - 2021					
<i>Chapitres ventilés par Articles</i>					
<i>(Recette - Section Fonctionnement)</i>					
<i>Chap./Articles</i>	<i>Désignation</i>	<i>Total Budget</i>	<i>Réalise</i>	<i>Solde</i>	<i>% Réal.</i>
013	Atténuations de charges	20 600,00	7 553,27	-13 046,73	36,67
70	Produits des services, domaine et ventes diverses	4 900,00	0,00	-4 900,00	0,00
73	Impôts et taxes	107 805,00	74 905,00	-32 900,00	69,48
74	Dotations, subventions et participations	81 560,00	30 080,00	-51 480,00	36,88
75	Autres produits de gestion courante	400,00	34,80	-365,20	8,70
77	Produits exceptionnels	8 396,00	3 505,76	-4 890,24	41,76
002	Excédent de fonctionnement reporté	100 893,00	0,00	-100 893,00	0,00
		324 554,00	116 078,83	-208 475,17	35,77

Situation comptable - BUDGET COMMUNAL CROISY-SUR-EURE - 2021					
<i>Chapitres ventilés par Articles</i>					
<i>(Dépense - Section Investissement)</i>					
<i>Chap./Articles</i>	<i>Désignation</i>	<i>Total Budget</i>	<i>Réalise</i>	<i>Solde</i>	<i>% Réal.</i>
16	Emprunts et dettes assimilés	113 000,00	102 151,64	10 848,36	90,40
204	Subventions d'équipement versées	10 200,00	6 402,34	3 797,66	62,77
21	Immobilisations corporelles	61 370,00	16 507,84	44 862,16	26,90
		184 570,00	125 061,82	59 508,18	67,76

Situation comptable - BUDGET COMMUNAL CROISY-SUR-EURE - 2021					
<i>Chapitres ventilés par Articles</i>					
<i>(Recette - Section Investissement)</i>					
<i>Chap./Articles</i>	<i>Désignation</i>	<i>Total Budget</i>	<i>Réalise</i>	<i>Solde</i>	<i>% Réal.</i>
10	Dotations, fonds divers et réserves	14 000,00	0,00	-14 000,00	0,00
13	Subventions d'investissement reçues	25 528,00	0,00	-25 528,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilés	35 000,00	0,00	-35 000,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	5 096,32	5 096,32	0,00
001	Excédent d'investissement reporté	4 435,00	0,00	-4 435,00	0,00
021	Virement de la section de fonctionnement	103 446,00	0,00	-103 446,00	0,00
040	Opérations d'ordre de transfert entre sections	2 161,00	2 161,00	0,00	100,00
		184 570,00	7 257,32	-177 312,68	3,93